



## Communiqué de presse

04 mars 2023

# L'AAMF et GRDF renforcent leur coopération pour le développement du gaz vert, une filière française et durable

En présence de Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Laurence Poirier-Dietz, directrice générale de GRDF, et Jean-François Delaitre, président de l'Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France (AAMF) renouvellent leur partenariat à l'occasion du Salon International de l'Agriculture. Partenaires depuis 2017, l'AAMF et GRDF consolident leur coopération pour maintenir la dynamique de développement du biométhane, une filière portée en grande partie par les agriculteurs français.

**Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a salué « ce partenariat qui met en avant le rôle clé des agriculteurs méthaniseurs pour contribuer activement à l'essor du biométhane, une énergie renouvelable et locale. Une belle illustration de l'engagement du monde agricole pour réussir la transition écologique ».**

### **Le biométhane, une énergie renouvelable et locale, qui contribue à la souveraineté énergétique du pays**

À la croisée des enjeux du monde agricole et de l'énergie, le gaz vert, par ses capacités de stockage et son contenu carbone, est une énergie indispensable à la France pour décarboner sereinement son mix énergétique. La capacité de production des sites en injection représente plus que la puissance d'un réacteur nucléaire<sup>1</sup>, ou encore l'équivalent de la consommation de plus de 2 millions de logements neufs chauffés au gaz vert. Dès 2030, les gaz renouvelables peuvent représenter 20 % de la consommation de gaz.

### **Un partenariat au service d'un modèle de méthanisation français et durable**

L'AAMF et GRDF soutiennent un modèle de méthanisation compatible avec le modèle agricole français. D'un partenariat historique destiné à stimuler la méthanisation agricole, la convention adresse aujourd'hui les enjeux d'optimisation technique et environnementale de l'exploitation des sites. Qu'il s'agisse d'outils informatiques pour comparer leurs performances ou de mise en application concrètes d'innovations chez les adhérents AAMF, les résultats déjà engrangés inscrivent la filière dans une logique d'amélioration continue. Ainsi, les besoins en chauffage et donc d'énergie nécessaires au fonctionnement des digesteurs ont été divisés par 3 depuis la mise en service du premier site en 2013. La sécurité est également au cœur de ce partenariat. GRDF propose des formations à destination des agriculteurs méthaniseurs pour les accompagner au mieux dans l'exploitation et la maintenance de leur site. Une centaine d'agriculteurs en ont déjà bénéficié. La question centrale de l'appropriation locale est aussi traitée à travers la co-construction d'un « contrat de progrès » qui propose aux porteurs de projet et exploitants une approche pour communiquer avec leurs parties prenantes locales sur les évolutions de pratiques mises en œuvre sur leurs sites.

**Pour Laurence Poirier-Dietz, directrice générale de GRDF, « le renouvellement de ce partenariat traduit la volonté commune de GRDF et l'AAMF de poursuivre la dynamique remarquable de la production de gaz vert par les exploitants agricoles. Nos partages d'expériences nous ont permis de placer la méthanisation à la française comme modèle de référence. Poursuivons cette belle coopération au service d'une énergie renouvelable territoriale au centre des enjeux énergétiques actuels. »**

### **Le biométhane, une filière qui pourrait connaître un coup d'arrêt par manque de soutiens publics !**

**Jean-François Delaitre, président de l'AAMF tient à alerter sur « le manque actuel de visibilité de la filière et la nécessité de définir un cadre économique favorable. Le cadre législatif a récemment évolué dans le bon sens, mais il devient urgent d'obtenir des avancées réglementaires supplémentaires pour faire émerger de nouveaux sites de production de gaz vert. Il est aussi important de réfléchir à l'avenir de l'ensemble des sites de cogénération et de reconnaître dans les cadres législatifs l'importance de la valorisation des effluents d'élevage et des CIVEs au regard des enjeux énergétiques et climatiques (décarbonation). ».**

Fort de plus de 500 adhérents, l'AAMF accompagne les agriculteurs dans la réalisation de leur projet, contribue à faire évoluer un cadre réglementaire adapté aux spécificités de la méthanisation et s'appuie sur un partage continu de bonnes pratiques.

<sup>1</sup> Sur une année, la capacité de production par les sites de production de biométhane français (9,2 TWh/an) est supérieure à la capacité de production d'un réacteur nucléaire (5,5 TWh/an). Hypothèses retenues : taux de disponibilité d'un site de méthanisation : 90 % ; taux de disponibilité d'un réacteur nucléaire : 70 %, puissance de réacteur : 900 MW.

#### **À propos de l'[AAMF](#)**

Créée en 2010, l'Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France (AAMF) a pour vocation de fédérer, représenter et défendre les intérêts de la méthanisation agricole. Elle met en relation les exploitants mais également les porteurs de projets au travers de rencontres et de groupes de travail (injection, charte, digestat, CIVE ...). L'association compte plus de 500 adhérents répartis dans toute la France et travaille en collaboration avec les acteurs de la filière, le monde de la recherche, la profession agricole... ([www.aamf.fr/](http://www.aamf.fr/))

**Contact presse AAMF - Christophe LESCHIERA : [c.leschiera@trame.org](mailto:c.leschiera@trame.org) - 06 22 49 75 96**

#### **À propos de [GRDF](#)**

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (204 239 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution. Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

**Contact presse GRDF - [grdf-nat-presse@grdf.fr](mailto:grdf-nat-presse@grdf.fr) - 01 71 19 18 11**